

Parlons de la piscine !

Nous bénéficions aujourd'hui d'une piscine découverte en été, et de la piscine Tournesol à St Martin le Vinoux. Vieillissantes, elles réclament de plus en plus de travaux lourds, aussi tout le monde s'accorde sur la nécessité de construire une nouvelle piscine.

C'est actuellement le SIVOM (syndicat intercommunal entre St Egrève, Fontanil, St Martin le Vinoux et les communes du balcon de Chartreuse) qui en a la charge, et prépare leur remplacement. Il se pourrait aussi que la Métro prenne cette compétence...

Une étude a été faite par un cabinet spécialisé, mais son contenu détaillé n'est pas public. Elle a été présentée aux élus en septembre par le SIVOM, d'une façon indigne d'un projet de cette ampleur.

Le besoin de base est clair : il est impératif de pouvoir recevoir deux classes simultanément, d'où la nécessité de 6 couloirs. Pour accueillir petits et grands, un ou deux bassins peu profonds sont souhaitables. De nombreuses options sont possibles, mais n'ont pas été comparées clairement selon leurs coûts et contraintes.

Le lieu ? Aucune hésitation, ce sera sur la partie du parc de Fiancey proche du passage sous la RD 1075 !

Il faut évidemment un site très bien desservi, central pour le SIVOM, et le parc de Fiancey remplit bien ces critères. Mais nous avons maintes fois réaffirmé notre attachement à sa préservation, d'autant plus nécessaire que nos communes se densifient près du tram. De plus, c'est une zone humide, pour laquelle, en cas de construction, la loi exige une compensation d'une surface double. Il faudra donc consommer du terrain ailleurs dans St Egrève.

Le SIVOM a-t-il peur de la concertation ? Souhaite-t-il vraiment cette construction ? Un débat aurait aidé à mieux comprendre les choix qui semblent se dessiner et aurait pu faire naître des alternatives sérieuses selon des critères objectifs tels que le coût, la desserte, l'insertion dans un quartier, la mutualisation des parkings, la consommation d'espace non bâti, la continuité du service et le devenir des piscines actuelles...en comparant les emplacements éventuels: Fiancey, Prédieu à la place de la MJC, le parc de Vence et les sites des piscines actuelles. Enfin, les questions du coût et du financement ne peuvent être survolées avec la légèreté que nous avons constatée à cette réunion. Il s'agit d'au moins une dizaine de millions d'euros, concernant environ 25000 habitants. Une fois de plus, on ne peut résumer l'analyse à «ce qui serait bien pour nos communes». Un investissement pour 50 ans au moins justifie qu'on anticipe des besoins croissants, mais un endettement hors de portée du SIVOM augmentera inéluctablement sa part de nos impôts locaux. De même la question du prix d'entrée doit faire partie de la réflexion.

Nous réclamons une vraie concertation avec les habitants du SIVOM pour des choix clairs et connus de tous !

Vos élus du groupe Ecologie, Solidarité et Démocratie, M. Dubesset et J.P. Moy
Consultez notre site www.vert-saint-egreve.fr